

RPI FRANCIERES - HEMEVILLERS - MONTMARTIN
CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2017
de 18h à 20h à l'école maternelle de FRANCIERES

Présentation des différents membres du conseil

Les membres du conseil d'école

Les élus

Mme Coubard (maire d'Hémévillers)
M Soën (maire de Francières, président du SIRS)
M Viard (adjoint au maire de Montmartin)

Les représentants des parents d'élèves

Mme Sophie Fabis (titulaire), Mme Guidoux (titulaire), M. Pillot (titulaire), M. Dorle (titulaire),
Mme De Smet (titulaire), Mme Moleins (suppléante), Mme Dupont (suppléante), Mme Sezille
(suppléante)

L'équipe enseignante

Mme Cardon Charline classe PS/MS, directrice de l'école maternelle de Francières, présidente
de séance
Mme Hamelin Céline classe PS/MS
M. Boulefroy Denis classe de CP/CE1 directeur de l'école de Montmartin
M. Vaubourg Thierry classe de CE1/CE2
M. Kunda Stéphane classe de CM1/CM2 chargé de l'école d'Hémévillers

Membres invités : Melle Ingrid Duvernois, Mme Marie Dorlé (ATSEM), Mme Bloda directrice de la
cantine et du périscolaire, Mme Briteau (présidente de l'APE)

Sont excusés : Mme Patrouiller, Mme Péliissier (enseignantes classe MS-GS), Mme Tellotte, Mme
Mazelin (parents d'élèves)

Ordre du jour :

Effectifs et répartition

Règlement intérieur/ PPMS

Organisation des APC pour l'année 2017/2018

Organisation des activités musicales, aquatiques et sportives

Utilisation des crédits, coopérative scolaire

Activités périscolaires : cantine, garderie

Questions diverses

1) Effectifs et répartitions par classe

Les effectifs des différentes classes du regroupement sont les suivants :

Hémévillers : Classe de Stéphane Kunda
CM1 : 16
CM2 : 13 Total : 29

Montmartin: Classe de Thierry Vaubourg
CE2: 19
CE1: 7 Total : 26
Classe de Denis Boulefroy
CP: 19
CE1: 7 Total : 26

Francières: Classe de Pauline Patrouiller/ Pélissier Alexandra
GS: 13
MS: 10 Total : 23
Classe de Charline Cardon/ Hamelin Céline
PS: 18 +1
MS: 6 Total: 24 +1

Total RPI : 128 + 1 élèves

Effectif prévu à la rentrée 2017: 137 élèves

2) Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été réactualisé en s'appuyant sur le modèle de règlement départemental en 2014.

Vote du règlement. Il sera proposé à la lecture au moment des inscriptions aux nouvelles familles du RPI

Les PPMS ont été actualisés sur la plate forme de l'Éducation nationale. Cette année encore, nous devons réaliser 3 exercices PPMS dans l'année, un par trimestre dont un exercice attentat intrusion, une fois de plus il ne s'agit pas de faire peur aux élèves mais de les entraîner à adopter les bons réflexes. (se cacher sous les tables, faire le silence, verrouiller les portes...), en maternelle ces exercices sont réalisés sous forme de jeux de cache cache.

3) Organisation des activités pédagogiques complémentaires pour l'année en cours

Les enseignants doivent effectuer 30 ou 36 heures d'APC, ces heures peuvent être consacrées au soutien aux élèves en difficulté, mais elles peuvent également porter sur de la méthodologie ou un travail en lien avec un projet de la classe, dans ce cas elles concernent tous les élèves de la classe par petits groupes. Les APC ne sont pas obligatoires pour les élèves.

Organisation annuelle pour les élèves de l'école d'Hémévillers :

Prise en charge par le maître de la classe.

Les séances concerneront tous les élèves de la classe de CM1-CM2 d'Hémévillers. Elles porteront principalement sur du travail méthodologique.

30 séance de 1 h le jeudi après la classe à l'école d'Hémévillers avec des groupes de 5 à 6 élèves avec changement des élèves régulièrement dans l'année.

Organisation annuelle pour les élèves de M. Vaubourg (CE1- CE2, école de Montmartin) :

Prise en charge par le maître de la classe.

Les séances concerneront les élèves en difficultés. Elles porteront sur le français et les mathématiques.
18 séances de 2 heures le mercredi matin à l'école de Montmartin de 10h à 12h

Organisation annuelle pour les élèves de M. Boulefroy (CP-CE1), école de Montmartin) :

Prise en charge par le maître de la classe.

Les séances concerneront les élèves en difficultés. Elles porteront essentiellement sur le français : phonétique (1ère heure) et écriture (2ème heure)

15 séances de 2 x 1 heure le mercredi matin à l'école de Montmartin de 10h à 12h.

Organisation pour l'école maternelle de Francières : Mme Patrouiller, Mlle Pélissier(18 heures), Mme Cardon (21 heures) et Mme Hamelin(9h)

Mme Patrouiller et Mme Pélissier prennent en charge tous les élèves de la classe des MS-GS par petits groupes de $\frac{3}{4}$ élèves pour un travail autour des jeux de société ; Mme Patrouiller le jeudi de 16h45 à 17h30 et Mme Pélissier le lundi de 16h45 à 17h30

Mme Cardon et Mme Hamelin prennent en charge tous les élèves de la classe des PS-MS par petits groupes de $\frac{3}{4}$ élèves pour un travail autour des jeux de société dans un premier temps puis pour un travail en lien avec le projet de classe ; Mme Cardon le mardi de 16h45 à 17h30 et Mme Hamelin le jeudi de 16h45 à 17h30.

4) Organisation des activités aquatiques, sportives et musicales pour les cycles 2 et 3

Les élèves se rendront à la piscine d'Estrées du 30 janvier au 21 juin tous les mardis pour les élèves de Montmartin et Hémévillers.

Horaires dans le bassin :

Ecole de Montmartin de 14h30 à 15h15 , départ de l'école dès l'arrivée du car de ramassage.

CM1/CM2 d'Hémévillers de 15h15 à 16h00.

Cette année les élèves de la classe des MS-GS pourront également profiter des séances de natation le jeudi matin à partir du 1^{er} février

Horaires dans le bassin :

9h45 à 10h30

Les entrées piscine sont gratuites pour tous les élèves et le transport en car est pris en charge par la communauté de communes de la plaine d'Estrées.

Les élèves des cycles 2 et 3 participeront à des rencontres sportives inter école :

Le 17 octobre les élèves de la classe des CM1-CM2 ont participé au cross du collège dans le cadre de la liaison CM2-6ème.

Une rencontre tennis aura lieu le 31 mai pour la classe des CM1-CM2, et le 29 mai pour les classes des CP-CE1 et CE1-CE2 . Le transport en car sera financé par la coopérative scolaire.

Les élèves de MS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 bénéficient, dans le cadre d'un projet musique, de séances hebdomadaires d'une heure avec un intervenant extérieur de l'Atelier Musical de Choisy au Bac (Olivier Thébaut) depuis fin septembre jusqu'à fin janvier pour les élèves de Montmartin, d'Hémévillers et de février à juin pour les MS de Francières. Cette année le projet musique s'articule autour des musiques du monde pour les 4 classes avec présentation d'instruments, écoute de musique, apprentissage d'une chanson en français ou en langue étrangère.

Ce travail donnera lieu (pour les classes de CP, CE1-CE2 et CM1-CM2) à un spectacle le mardi 23 janvier à la salle polyvalente d'Hémévillers.

Ces séances d'éducation musicale sont possibles grâce à l'adhésion des communes de Francières et d'Hémévillers au SIVOC « Syndicat intercommunal à vocation culturelle » qui propose aux écoles des communes adhérentes, un partenariat avec un musicien intervenant sur une quinzaine de séances par an.

6) Utilisation des crédits accordés par le SIRS en avril 2017 et bilan financier des coop scolaire:

Crédits de fonctionnement par école : fournitures scolaires, petits matériels pédagogiques

Francières : 1886 € soit 41 € par enfant

Hémévillers : 1014 € soit 39 € par enfant

Montmartin : 2145€ soit 39 € par enfant

Subvention pour les coopératives scolaires de chaque école pour des sorties :

Francières : 457,50 €

Hémévillers : 457,50 € + 5159,25 pour la classe de mer à CAROLLES

Montmartin : 457,50€

Subvention pour les abonnements et livres de bibliothèque :

450 € pour tous les abonnements des trois écoles

650 € pour les livres de bibliothèque

Investissements 2016: achat de gros matériel

Francières :

2 tablettes tactiles avec housse de protection

Hémévillers :

4 chaises/tables et casiers

Montmartin :

1 lecteur MP3 et 1 enceinte

1 escabeau

De l'avis de tous, les crédits alloués par le SIRS nous permettent de travailler dans de très bonnes conditions et nous tenons à l'en remercier.

Visite dans les écoles par les représentants du SIRS le vendredi 1er décembre 2017

Un point sur la coopérative scolaire des trois écoles pour l'année scolaire précédente :

Francières :

total des dépenses sur l'année : 3360,95 euros

total des recettes : 2954,69 euros

balance : -406,26 euros

Hémévillers :

total des dépenses sur l'année : 11371,61 euros

total des recettes : 11639,87euros

balance:+268,26 euros

Montmartin :

total des dépenses sur l'année : 2324,08 euros

total des recettes : 1515,50 euros

balance : -808,54 euros

6) Activités périscolaires : cantine, garderie

Lieu : la cantine de Francières qui a reçu l'agrément des services compétents

Public concerné : tous les élèves du RPI âgés de trois ans révolus dont les deux parents travaillent à l'extérieur

Horaires : garderie matin : 7h30 à 9h (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Cantine et garderie midi : 12h10 à 13h40 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Garderie soir : 16h45 à 18h30 (lundi, mardi, jeudi)

Tarifs : garderie du matin et du soir : entre 1,80 € et 2,70 € la séance en fonction des revenus de la famille

Cantine et garderie le midi : entre 4,90€ et 5,20 € en fonction des revenus de la famille.

Conditions matérielles : cantine et garderie ont lieu dans la salle attenante à la salle polyvalente de Francières sous la responsabilité de 4 personnes possédant la formation nécessaire.

Les repas sont livrés par la société La Normandie avec possibilité de modification de plats sur les menus par la personne responsable de la cantine, le réchauffage a lieu sur place.

Les inscriptions des enfants et le paiement doivent être effectuées un mois à l'avance avec avoir sur le mois suivant en cas d'absence de l'enfant pour raisons de santé.

Fréquentation : actuellement, 67 inscrits pour la cantine et ou le périscolaire. Le matin entre 18 et 25 inscrits, le midi entre 45 et 55 et le soir entre 12 et 20. La capacité d'accueil de la cantine est de 60 personnes, personnel compris.

Une fiche d'inscription à la cantine en cas d'urgence a été mise en place à la rentrée 2014 pour les enfants ne fréquentant pas la cantine mais qui pourraient en avoir besoin dans des situations d'urgence.

7) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Les représentant des parents d'élèves ont souhaité aborder les points suivants lors du conseil d'école :

Les travaux prévus dans les toilettes de Montmartin ont-ils été réalisés ?

Des élèves ont signalé à leurs parents la présence d'eau trouble dans les sanitaires de l'école.

Enseignants et élus de Montmartin n'ont pas été tenu informés de ce fait.

M. Soën aimerait fermer avec l'accord des enseignants de Montmartin un bloc sanitaire réservé aux plus jeunes élèves pour réduire les frais d'intervention et d'entretien.

Pourquoi L'accompagnatrice du bus ne fait plus traverser les CM1-CM2 ?

Mme Coubard précise que ceci ne fait pas partie des attributions de l'accompagnatrice qui n'a un contrat que pour les élèves de l'école maternelle. C'est désormais l'employé communal d'Hémévillers qui se charge de faire traverser les élèves de CM1-CM2 de l'Église jusqu'à l'arrêt de car.

Dates prévues pour les prochains conseils d'école : 16/03/17 à la mairie d'Hémévillers et le 8/06/17 à l'école de Montmartin

Signatures :

pour le SIRS :

Le président de séance :

Pour les délégués des parents d'élèves :